



LE RÉSEAU DE CHALEUR DE GENNEVILLIERS

ALIMENTÉ GRÂCE À UNE ÉNERGIE
LOCALE ET RENOUVELABLE :

LE BOIS-ÉNERGIE

FINANCIÉ PAR :





> CHIFFRES CLEFS DU RÉSEAU



10 500

ÉQUIVALENTS LOGEMENTS
ALIMENTÉS EN CHAUFFAGE
ET EAU CHAUDE SANITAIRE



17 KM

DE RÉSEAU



60%

D'ÉNERGIE
RENOUVELABLE



115 TONNES

D'ÉMISSIONS DE CO₂
ÉVITÉES CHAQUE ANNÉE,
SOIT 7 200 VÉHICULES EN
CIRCULATION



115 POINTS

DE LIVRAISON

TOUT SAVOIR SUR LE RÉSEAU DE CHALEUR DE GENNEVILLIERS

Construit en 1965, le réseau de chaleur de Gennevilliers a grandi et évolué au rythme des mutations de la ville.

Il est doté en 1997 d'une cogénération installée dans la Chaufferie du Luth, ce qui lui permet d'être alimenté au gaz naturel. C'est en 2013 que Gennevilliers Energie, filiale à 100% d'ENGIE Solutions est choisie par la Ville de Gennevilliers pour **exploiter, entretenir et moderniser le réseau de chaleur.**

Copropriétés, immeubles propriétés de bailleurs sociaux, bâtiments communaux et de Gennevilliers Habitat... : **il alimente aujourd'hui près de 10 500 équivalents-logements tout au long des 17 km de canalisations, pour une puissance installée de 105 MW.**

En 2016, la priorité est donnée au verdissement du réseau. La construction d'une chaufferie biomasse composée de deux chaudières d'une puissance totale de 17MW a **permis d'introduire plus de 60% d'énergie renouvelable dans le mix énergétique, grâce au bois-énergie.** La Chaufferie du Luth devient alors une chaufferie d'appoint sur le réseau.

L'Ademe et la Région Ile-de-France ont participé à la création de la chaufferie biomasse pour **une subvention totale de 1 128 640 €.**

Le réseau de chaleur de Gennevilliers contribue fortement aux enjeux et aux critères de responsabilité sociale et environnementale en proposant des solutions locales. Il apporte une réelle solution d'avenir, en **assurant un développement durable et économique de son territoire.**



> LES AVANTAGES DU RÉSEAU DE CHALEUR



UNE MEILLEURE STABILITÉ DES PRIX DANS LA DURÉE

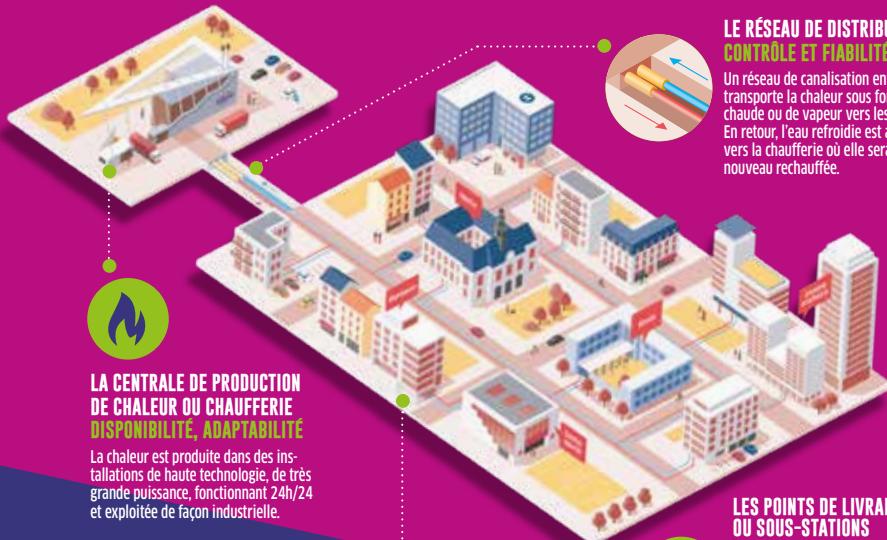
Le bois-énergie étant une ressource locale, les frais de transport sont réduits. Sa structure de coût est également déconnectée de celles des énergies fossiles.



UNE ORGANISATION DES FILIÈRES LOCALES

La production, la transformation et l'utilisation du bois énergie permettent de valoriser le bois-déchet et de réduire les mises en centre de stockage. Cette activité participe également au maintien et au développement d'emplois locaux.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT



LA CENTRALE DE PRODUCTION DE CHALEUR OU CHAUFFERIE DISPOBILITÉ, ADAPTABILITÉ

La chaleur est produite dans des installations de haute technologie, de très grande puissance, fonctionnant 24h/24 et exploitée de façon industrielle.

LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION CONTRÔLE ET FIABILITÉ

Un réseau de canalisation enterrées transporte la chaleur sous forme d'eau chaude ou de vapeur vers les usagers. En retour, l'eau refroidie est acheminée vers la chaufferie où elle sera de nouveau rechauffée.

LES POINTS DE LIVRAISONS OU SOUS-STATIONS SILENCIEUX ET SÉCURISÉES

Ils sont situés aux pieds des bâtiments et ont pour fonction :

- De transférer la chaleur au réseaux internes du bâtiment.
- D'adapter le débit et la température aux besoins des utilisateurs.

ET CONCERNANT LA CHAUFFERIE BIOMASSE ?

Le principe de fonctionnement est le même qu'une chaudière domestique, mais cela se passe à plus grande échelle dans une chaufferie.

Le bois arrive du silo par convoyeurs pour être brûlé à environ 1 000°C dans les chaudières. Une fois brûlé, le bois permet de faire chauffer de l'eau à + de 90°C. Le bois brûlé se transforme alors en deux types de cendres.

Les cendres sèches sont destinées à l'enfouissement et les cendres humides sont recyclées sous forme d'épandage ou dans le génie civil. Avant d'être rejetées, les fumées liées à la combustion du bois sont dépolluées via un filtre à manches, composé d'environ 700 chaussettes en polymère pour une surface de filtration d'environ 1 000 m². Ces rejets sont contrôlés en continu.



UNE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂

Au total, le recours à cette énergie locale et renouvelable permet d'éviter chaque année l'émission de 13 000 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère, soit l'équivalent de 7 200 véhicules en circulation.



UN TAUX DE TVA RÉDUIT À 5,5%

L'utilisation d'énergie renouvelable à plus de 50% bénéficie d'un taux réduit de TVA à 5,5% sur l'énergie consommée.



PLAN DU RÉSEAU DE VOTRE VILLE

La chaufferie biomasse et la chaufferie du Luth constituent les points de production de chaleur du réseau de Gennevilliers.

Les deux chaufferies sont connectées pour fournir en chauffage et en eau chaude sanitaire les quartiers de la Ville desservis par le réseau de chaleur à 60% d'énergie renouvelable.

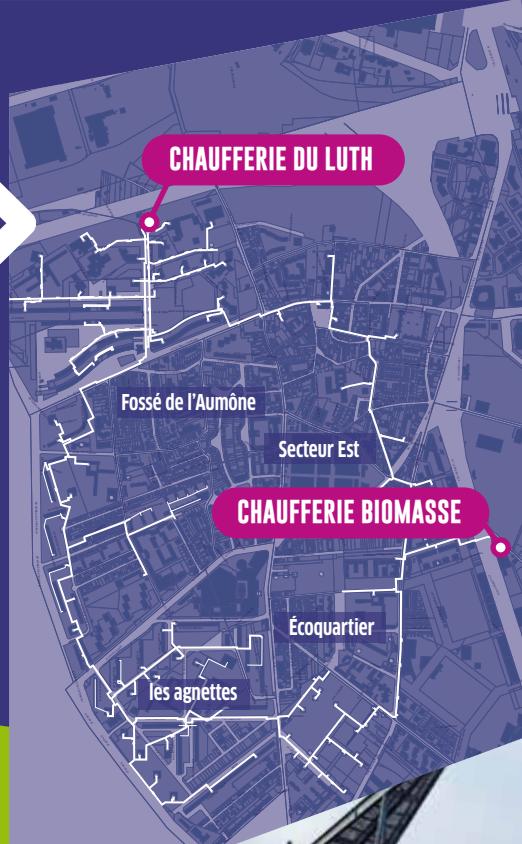
► LE SAVIEZ-VOUS ?

17 km de tuyaux très bien isolés circulent sous vos pieds pour distribuer la chaleur jusqu'à vos logements, mais aussi vers d'autres lieux que vous connaissez comme le Centre Nautique, l'Ecoquartier Chandon-République, le Centre de Santé, la ZAC du Centre-Ville et l'Hôtel de Ville et même vos établissements scolaires...!

CONTACTS

VOUS SOUHAITEZ VOUS RACCORDER AU RÉSEAU DE CHALEUR ?

01 48 13 54 00



VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

REZOMEER.FR/GENNEVILLIERS-RESEAU-CHALEUR/

